

Contraintes syntaxiques et sémantiques sur la construction infinitive du verbe *voir*ⁱ

Aï KIJIMA

0. Introduction

Parmi les verbes de perception, *voir* est plus le utilisé dans la langue française. Selon la liste de fréquence lexicale du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la rechercheⁱⁱ, il se situe au septième rang de tous les verbes ; les premier et deuxième étant bien sûr *être* et *avoir*. Nous pouvons dire que *voir* est le cinquième verbe le plus utilisé après *faire*, *dire*, *pouvoir* et *aller*.

En outre, *voir* est connu par sa polysémie et par ses constructions bien variées, y compris sa construction attributive. Willems et Defrancq (2000) divisent l'attribut de l'objet en deux types : direct et indirect. Les six exemples suivants illustrent la construction avec attribut de l'objet direct.

- | | | | |
|-----|----|------------|--|
| (1) | a. | je le vois | travailler dans son jardin |
| | b. | | qui travaille dans son jardin |
| | c. | | travaillant dans son jardin |
| | d. | | déçu |
| | e. | | triste |
| | f. | | président (Willems et Defrancq, 2000 : 10) |

L'attribut de l'objet de (1a) est un infinitif ; en (1b), une proposition relative prédicativeⁱⁱⁱ; (1c), un participe présent ; (1d), un participe passé ; (1e), un adjectif et (1f), un nom. Quand nous observons la fréquence de ces attributs dans notre corpus^{iv}, l'infinitif qui est le plus utilisé, compte 297 occurrences, alors que la PRP en compte 24, le participe présent : 13, le participe passé : 47, l'adjectif : 58. Nous nous rangeons du côté d'Asakura (2002), qui, dans le *Dictionnaire des difficultés grammaticales de la langue française*, sépare la proposition infinitive de *voir* des autres attributs de ce verbe, et nous focaliserons ici précisément sur ce point.

1. Recherches précédentes

1.1. Comment les recherches précédentes en traitent-elles ?

Nous avons plusieurs recherches qui mentionnent la proposition infinitive de *voir*. Cependant, toutes la comparent avec d'autres attributs. Nous pouvons les schématiser

comme suit :

Comparé avec	
PRP (Proposition relative prédicative)	Hacher (1944), Kleiber (1988), Kaneko (1994), Guimier (1998), Willems et Defrancq (2000)
Participe présent	Hacher (1944), Kleiber (1988), Willems et Defrancq (2000)
Adjectif	Guimier (1998), Willems et Defrancq (2000)
Participe passé, nom	Willems et Defrancq (2000)
Proposition complétive	Kaneko (1994), Naukkarinen (1997), Soga (1996, 2009)

[Schéma 1 : Objets comparés dans les recherches précédentes]

Quand on regarde les objets comparés des recherches précédentes, nous trouvons deux types d'orientation : comparaison avec la proposition complétive et comparaison avec les autres attributs hormis celle-ci. La première orientation se concentre plutôt sur la différence au niveau de la signification de *voir*. Nous avons des dictionnaires qui traitent la proposition complétive, *voir que* comme relevant des expressions figées. En revanche, la deuxième orientation se concentre sur les différences de fonctionnement entre l'infinitif et les autres attributs. De ce fait, nous considérons d'abord le sens de *voir*, puis traitons le fonctionnement de l'infinitif.

1.2. Le sens de voir

Afin de comprendre le sens de *voir* lors qu'il s'accompagne de la proposition infinitive, nous examinons les recherches de Kaneko (1994), Soga (1996, 2009) et Naukkarinen (1997).

Kaneko (1994) analyse la différence des trois propositions : infinitive, relative prédicative et complétive en examinant la façon de la perception et la condition de vérité des propositions. La façon de percevoir l'objet est différente selon chacune des trois propositions. Par exemple, quand on utilise l'infinitif, le sujet doit percevoir directement l'activité de l'infinitif, mais la perception directe de N_1 n'est pas obligatoire. Sur la relative prédicative, N_1 doit être perçu par le sujet et non pas son activité. Quant à la complétive, le sujet n'a pas besoin de percevoir l'événement représenté dans la proposition. La condition de perception directe n'est pas le même selon l'élément des propositions. Nous schématisons comme ci-dessous les résultats de Kaneko qui explique la nécessité de la perception directe sur les trois propositions :

	construction	N_1	Vinf. / SV_2
infinitive	$N_0 + voir + N_1 + Vinf.$	Pas obligatoire	Obligatoire
PRP	$N_0 + voir + N_1 qui SV_2$	Obligatoire	Pas obligatoire
complétive	$N_0 + voir + que N_1 SV_2$	Pas obligatoire	Pas obligatoire

[Schéma 2 : Nécessité de la perception directe, Kaneko (1994)]

A propos du factif sur les propositions, Kaneko exprime que l'infinitive est non factif, alors que la complétive est factif. La condition de vérité de la relative prédicative est incertaine mais on ne peut pas l'exclure. Afin de le prouver, il montre les exemples suivants en examinant si la négation de la proposition principale a une influence sur la condition de vérité des propositions subordonnées :

- (2) a. A : Selon Paul, Marie pleurait à ce moment-là.
B : Ce n'est pas vrai. Moi, je ne l'ai pas vue pleurer.
b. * Moi, je ne l'ai pas vue qui pleurait.
c. ? Moi, je n'ai pas vu qu'elle pleurait. (Kaneko, 1994 : 12-13)

Dans l'énoncé (2a), l'activité de l'infinitif, *pleurer* est négative, c'est-à-dire que Marie ne pleure pas. Alors que dans (2b) et (2c) les événements de la proposition relative et celle de complétive ne deviennent pas négatifs, ces deux cas sont non factifs. Kaneko ajoute des autres considérations sur la condition de vérité de la PRP, et il en résulte que la condition de vérité n'est pas cohérente.

Soga (1996) explique que *voir* est utilisé dans les deux cas où Q (objet cognitif) est visible ou reconnaissable pour Ps (sujet cognitif) et Ps voit ou reconnaît Q. Quand Q est une situation, il est exprimé par l'infinitif ou la proposition complétive comme les exemples suivants :

- (3) a. Pierre a vu ses étudiants arriver en hâte.
b. Pierre a vu que ses étudiants arrivaient en hâte. (Soga, 1996 : 119)

Soga analyse le choix de l'énonciateur entre ces deux formes d'expression. Si les deux constructions sont acceptables comme dans (3), il y a une condition commune. C'est que Q doit se produire dans l'espace et le temps où l'activité de *voir* se déroule. Si l'on ne remplit pas cette condition, seulement la proposition complétive est acceptable. De plus, si le sujet ne saisit l'objet uniquement au moyen de la perception visuelle, seul l'infinitif est acceptable. Et inversement, la proposition complétive est seulement convenable quand le sujet ne perçoit pas directement l'objet. La situation représentée par la proposition complétive est caractérisée par le sujet. Soga résume le choix du sujet sur ces deux constructions comme suit :

- Quand on mentionne que le sujet ne saisit l'objet qu'avec la perception visuelle, l'énonciateur construit la phrase avec l'infinitif.
- Quand on explique que le sujet saisit l'objet avec la fonction cognitive y compris la pensée et l'intellect, l'énonciateur choisit la proposition complétive.

De plus, dans sa recherche (1996), Soga (2009) admet les deux sens, «percevoir par les yeux» et «imaginer» dans la construction infinitive de *voir*. Il montre trois conditions quand *voir* exprime la perception visuelle.

- N_0 a la capacité visuelle
- La situation de « $N_1 + V_{inf}$ » est perceptible par les yeux
- Les situations de « $N_0 + voir$ » et de « $N_1 + V_{inf}$ » sont dans le même espace spatio-temporel

Cette signification couvre le cas où N_1 est une vision comme l'exemple suivant :

- (4) Yvonne voyait apparaître chaque nuit, à son chevet, deux personnes décédées depuis longtemps, sa mère et son frère aîné. (Soga, 2009 : 125)

Ensuite, Soga montre deux exemples de l'emploi « imaginaire » où il stipule que cet emploi est dérivé et marginal :

- (5) Avec des années d'ancienneté que j'ai, je me vois bien passer une année sabbatique en France en 2011.
- (6) Elle ne doit pas être très loin, la grille est fermée et je la vois mal enjamber le mur. (ibidem)

Naukkarinen (1997) compare la proposition infinitive seulement avec la complétive. Il n'admet pas l'opposition « percevoir directement » et « percevoir indirectement » entre les deux, mais il nous propose trois emplois différents : emploi concret (perceptif), emploi inférentiel (cognitif) et emploi intensionnel (imaginatif). Ils peuvent être adaptés avec les deux constructions : infinitive et complétive.

Naukkarinen (1997) parle ensuite du moment de perception, de la modalité ou de la propriété événementielle du verbe en infinitif comme contrainte sur la proposition infinitive. Sur le premier, l'emploi perceptif exige un rapport de simultanéité entre le moment de perception, le temps de *voir*, et l'événement observé, le temps de l'infinitif. Alors que l'emploi inférentiel n'a pas de contrainte temporelle ni événementielle. Même si la situation perçue est événementielle, l'infinitive est plus compatible avec celle-là.

Naukkarinen (1997) distingue trois types d'infinitif : verbe intransitif, verbe transitif direct et verbe à « double objet » pour examiner le glissement graduel du sens lexical de *voir* vers le sens grammatical. Il le paraphrase en texte sans *voir*. Regardons ses exemples de verbe intransitif :

- (7) a. A ce moment, Christine a vu son train partir.
b. A ce moment, le train de Christine est parti. Christine a vu cela.

- (8) a. Si on prend ces mesures, on verra démarrer l'économie française.
 b. Si on prend ces mesures, l'économie française démarrera.
- (9) a. Ces derniers temps, la marque Well a vu ses ventes progresser.
 b. Ces derniers temps, les ventes de la marque Well ont progressé.

(Naukkarinen, 1997 : 66-67)

Voir dans l'énoncé (7a) ne peut pas être paraphrasé en une phrase alors que (8a) et (9a) peuvent l'être. De plus, *voir* est un élément obligatoire en (7) mais la signification des deux autres énoncés ne change pas sans ce verbe. Pour expliquer cette différence, Naukkarinen remarque la propriété de N_0 et de N_1 . Nous pouvons le schématiser comme suit :

	N_0	N_1
(7)	+ animé	+ visuel
(8)	+ animé	+ abstrait
(9)	- animé	+ abstrait

[Schéma 3 : La propriété de N_0 et de N_1]

Le sens de *voir* en (7a) est fondamental, en (9) ce verbe fonctionne bien grammaticalement, et celui de (8) est intermédiaire entre les deux. Quand l'infinitif est un verbe intransitif, on y greffe souvent les verbes de déplacement, *arriver*, *paraître*, etc. ou de changement d'état, *augmenter*, *diminuer*, *naître*, *mourir*, etc. Nous regardons ensuite trois énoncés où le verbe est transitif :

- (10) a. Le premier janvier 1985, le vieil homme voit arrêter son fils.
 b. Le premier janvier 1985, le fils du vieil homme est arrêté.
 (le vieil homme voit cela.)
- (11) a. Dans les années suivantes, on voit cet auteur publier des récits.
 b. Dans les années suivantes, cet auteur publie des récits.
- (12) a. Les années suivantes voient cet auteur publier des récits.
 b. Dans les années suivantes, cet auteur publie des récits. (ibidem : 69)

Naukkarinen explique que les exemples (10) et (11) ont un sens dérivé mais l'énoncé (10) est ambiguë parce qu'elle montre deux interprétations : la perception effective par les yeux et la constatation sans visuel. *Voir* en (11a) ne représente pas la perception visuelle et celui en (12a), qui a le sujet non animé, ne fonctionne que grammaticalement. Nous observons encore deux exemples où *voir* s'accompagne du verbe à double objet.

- (13) a. Christine voit le directeur donner un cadeau à Mme Dupont.
 b. Le directeur donne un cadeau à Mme Dupont. Christine voit cela.
- (14) a. L'année suivante voit donner le prix Nobel à un auteur finlandais.

- b. L'année suivante, le prix Nobel est donné à un auteur finlandais.

(ibidem : 72)

L'énoncé (13a) ne peut pas être paraphrasé sans *voir* parce que le sujet est animé et que l'objet est visible. *Voir* en (13a) exprime le sens fondamental. Alors que dans l'exemple (14a), le sujet est inanimé et *voir* ne représente pas la perception visuelle. Il est utilisé afin d'éviter l'emploi du passif impersonnel.

Nous nous sommes penchés jusqu'ici sur les recherches de Kaneko (1994), Soga (1996, 2009) et Naukkarinen (1997) qui comparent principalement la construction infinitive avec la proposition complétive de *voir*. Kaneko (1994) met le français en comparaison avec l'anglais. Il commente la façon de la perception et la condition de vérité. Cependant il ne précise pas la signification de *voir* sur les deux constructions.

Concernant les recherches de Soga (1996) et Naukkarinen (1997), ils admettent pour la construction infinitive les deux significations : percevoir par les yeux et imaginer. Naukkarinen considère la propriété de N_0 et N_1 comme critères de l'analyse et ces critères semblent bien utiles pour notre analyse.

1.3. Fonctions de l'infinitif

Observons maintenant les études de Hatcher (1944), Kleiber (1988) et Guimier (1998) qui comparent la construction infinitive avec d'autres constructions attributives.

Hatcher (1944) examine les rapprochements entre l'infinitif, la PRP et le participe présent et la comparaison de deux types de N_1 : humain ou non humain. Hatcher explique que N_0 doit être perceptible par les yeux quand *voir* s'accompagne d'un infinitif et que l'ordre de deux mots, N_1 et l'infinitif représente l'ordre de la cognition ou de l'impression par N_0 . De plus, l'ordre $N_1 + V_{inf}$ est plus fréquent. L'infinitif qui suit *voir* exprime le type d'activité et quand N_1 apparaît comme pronom clitique, l'activité de l'infinitif qui est déjà commencée attire l'attention de N_0 et N_1 devient alors le contexte de l'action.

Kleiber (1988) traite des mêmes constructions que Hatcher en se focalisant sur la PRP. Afin d'exprimer la ressemblance entre l'infinitif et la PRP, il utilise les exemples suivants :

- (15) a. Je le vois qui arrive
b. Je le vois arriver (Kleiber, 1988 : 98)

Kleiber indique que l'interprétation de ces deux énoncés est très proche, car ces deux

constructions représentent l'événement inachevé et l'inachèvement de la perception. A propos de la différence entre ces deux expressions, Kleiber développe :

La différence réside dans l'origine de l'effet imperfectif. Dans le cas de l'infinitif, il dépend entièrement de la situation aspectuo-temporelle de la perception. Dans le cas de la RCP^v (Relative des Comptes rendus de Perception), l'expression en est assurée directement par le sens du temps « présent ». (ibidem : 99)

Quand *voir* s'accompagne d'une PRP au présent comme dans l'énoncé (15a), il nous semble que l'énonciateur et le sujet de perception, *je*, essaie de séparer le co-énonciateur de l'événement que la PRP représente. En revanche, l'infinitif ne produit pas ce type de l'impression. Il est neutre sur la propriété aspectuelle de cet événement. L'événement exprimé par l'infinitif ne se déroule pas séparément avec le co-énonciateur comme la PRP.

Guimier (1998), quant à lui, compare l'infinitif avec l'adjectif et la PRP. Focalisons-nous sur son explication de l'infinitif. Guimier explique que N_1 -Vinf est un élément syntaxique dans une phrase et que l'explication de la grammaire traditionnelle qui dit que N_1 est le sujet de l'infinitif comporte deux problèmes. Le premier peut être démontré par les exemples suivants :

- (16) a. *C'est Marie courir que Paul a vue.
b. *Marie courir, Paul l'a vue.
c. Qu'est-ce que Paul a vu? *Marie courir.
- (17) a. *Paul a vu que Marie rentrait et Pierre sortir.
b. *Paul a vu Pierre sortir et que Marie rentrait. (Guimier, 1998 : 233)

Comme dans (16) et (17), il est impossible d'extraire la séquence N_1 -Vinf et ni de coordonner celle-ci avec la proposition complétive. Parce que la construction infinitive représente seulement la perception visuelle par N_0 , alors que la proposition complétive a besoin d'une constatation par N_0 comme suit :

- (18) a. Je vois Jean travailler consciencieusement son latin.
b. Je vois que Jean travaille consciencieusement son latin. (ibidem : 233)

Le sujet de (18a) doit percevoir effectivement le moment où Jean travaille son latin, alors que celui de (18b) n'a pas besoin d'observer par lui-même ce moment mais les indices (ses livres de latin sont ouverts sur son bureau, etc.) sont suffisants pour que l'énonciateur prononce cette phrase. Pour expliquer le deuxième problème, à savoir le

fait que N_1 n'est pas le sujet de l'infinitif, Guimier introduit la particule négative *ne* :

- (19) a. Personne ne vient / Marie n'attend personne.
 b. *Marie voit personne ne venir / Marie ne voit personne venir
 (ibidem : 234)

Dans la phrase négative, on met normalement cette particule juste avant le verbe comme (19a), mais avec la proposition infinitive, elle n'est pas devant l'infinitif qui doit être nié comme (19b). De ce fait, N_1 n'est pas le sujet de l'infinitif mais bien un complément d'objet direct de *voir*. N_1 et Vinf sont deux éléments autonomes dans une phrase.

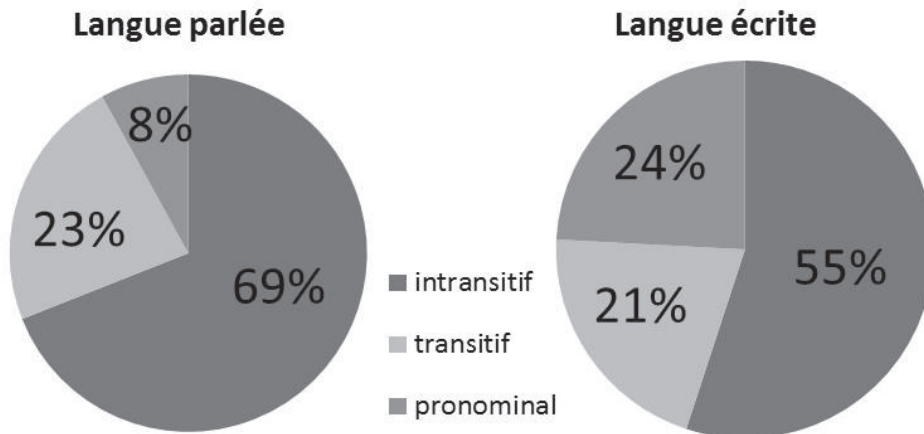
Nous avons cité les études de Hatcher (1944), Kleiber (1988) et Guimier (1998). L'assertion remarquable chez Hatcher est que l'ordre de N_1 et Vinf est celui de la cognition par le sujet. Cependant, l'ordre comme Vinf + N_1 est normalement non-marqué. Quand on prend cet ordre, Vinf est un verbe intransitif ou un verbe pronominal. Nous supposons que si Vinf est un verbe transitif, l'ordre est bien réduit à N_1 + Vinf. Il nous faut considérer l'ordre cognitif du sujet dans ce cas. La description de Kleiber (1988) se concentre sur la PRP et il compare la proposition infinitive surtout à la PRP au présent. Il explique que l'événement ou l'activité que l'infinitif exprime est neutre et inachevé. Le présent est neutre comparé au passé composé, à l'imparfait, etc. puisqu'il peut éviter l'interprétation dans laquelle *voir* exprime l'événement répétitif ou duratif. Mais parmi les infinitifs qui peuvent être dans cette construction, il nous semble qu'il y a également des verbes d'état ou d'émotion. Nous allons avoir besoin d'un autre point de vue pour analyser cette construction.

Les recherches que nous avons vues jusqu'ici ont des approches différentes. Chaque analyse est bien intéressante mais si on restreint notre centre d'intérêt à la proposition infinitive, nous pourrions montrer une autre façon de l'analyser. Nous allons l'étudier dans la section suivante en trois étapes : la distribution, l'ordre des mots et la contrainte sémantique.

2. Analyse des exemples

2.1. Observations des statistiques

Comme nous l'avons vu ci-dessus, il nous faut considérer d'abord le type de Vinf. Nous avons trois sortes d'infinitif : verbe intransitif, verbe transitif et verbe pronominal. Quand on regarde leur fréquence dans notre corpus^{vi}, le résultat est comme suit :



[Schéma 4 : La distribution des infinitifs dans le corpus]

La différence entre la langue parlée et écrite est l'utilisation du verbe pronominal. Nous considérons dans la section suivante la conséquence de cette observation sur l'ordre des mots : $N_1 + \text{Vinf}$ et $\text{Vinf} + N_1$.

2.2. Ordre des mots et contrainte syntaxique

Dans la construction infinitive de *voir*, nous avons deux types d'ordre : $N_1 + \text{Vinf}$ et $\text{Vinf} + N_1$. Par contre, ces deux ordres sont bien privilégiés pour les verbes intransitifs et pronominaux. Nous observons dans un premier temps la contrainte syntaxique sur ces deux verbes et ensuite la contrainte sémantique sur l'infinitif, y compris des verbes transitifs.

Nous avons montré que la présence des deux ordres, $N_1 + \text{Vinf}$ et $\text{Vinf} + N_1$, est possible. Cependant, on n'a pas le choix quand N_1 est un pronom clitique comme suit :

(20) Je t'ai... Je t'ai vue sortir, en fait. (*Au plus près du Paradis*, F., avril 2003 : 100)

(21) Elle le vit se détendre un peu et le détesta une seconde.

(*Aimez-vous Brahms...* : 134)

Quand nous étudions l'ordre des mots, nous pouvons noter deux conditions. La première est que N_1 n'est pas le pronom clitique. Et la deuxième est le type d'infinitif. Le verbe transitif s'accompagne d'un complément d'objet direct et cela nous semble difficile de le mettre en ordre $\text{Vinf} + N_1$. Afin d'observer ces conditions, nous comptons d'abord la fréquence des deux ordres : $N_1 + \text{Vinf}$ et $\text{Vinf} + N_1$.

	parlée		écrite		total	
N ₁ + Vinf	42	67.8%	82	48.8%	124	53.9%
Vinf + N ₁	20	32.2%	86	51.2%	106	46.1%
total	62	-	168	-	230	-

[Schéma 5 : La distribution de l'ordre des mots]

Dans la langue parlée, l'ordre N₁ + Vinf est plus utilisé alors qu'à l'écrit, il n'y a pas de grande différence entre les deux ordres. Comme les occurrences sont abondantes et que sa statistique est similaire, regardons ensuite le type d'infinitif dans la langue écrite :

ordre		intransitif	pronominal	transitif	occurrences
N ₁ + Vinf		34	28	20	82
Vinf + N ₁		59	19	8	86
N ₁	pronom clitique	57	24	27	108
	en	1	-	-	1
	antécédent	5	-	3	8
	rien	3	-	1	4
sans N ₁		5	1	3	9
		164	72	62	298

[Schéma 6 : Le type de l'infinitif dans la langue écrite]

A partir ces données, nous voyons que l'ordre Vinf + N₁ est plus fréquent avec le verbe intransitif. Regardons les deux exemples de ces deux ordres qui comprennent le verbe intransitif :

- (22) Mais ça n'avait pas échappé au cochon de Belge ; il avait vu les gouttes rouler sur mes joues et il avait pensé : c'est la manifestation d'un état de terreur quasi pathologique [...] (*Le mur* : 19)
- (23) Il s'étendit sur le dos, leva les jambes en l'air et fit les ciseaux : je voyais trembler sa grosse croupe. (*Le mur* : 14)

L'énoncé (22) est construit selon l'ordre N₁ + Vinf, (23) selon le modèle Vinf + N₁. Quand on observe des exemples utilisés, nous remarquons la contrainte syntaxique dans N₁ + Vinf. Par exemple, l'infinitif de (22) s'accompagne d'un complément circonstanciel de lieu, *sur mes joues* et avec celui-ci, l'infinitif est posé après N₁. Quand l'action est exprimée avec le complément circonstanciel de lieu comme cet énoncé ou quand on énumère plusieurs actions, c'est-à-dire plusieurs infinitifs, l'ordre N₁ + Vinf est privilégié. Avec le schéma 6, nous pouvons confirmer que N₁ est mis plus souvent en pronom clitique. Cela signifie que le sujet de perception envoie son attention sur l'action de Vinf et non pas

sur l'acteur de Vinf, N₁. Nous pouvons dire que l'ordre Vinf + N₁ est privilégié quand il n'y a aucune contrainte.

Cependant, nous avons des phrases qui ne correspondent pas à cette contrainte syntaxique. Voyons les trois exemples.

- (24) De temps à autre, son visage fuyait vers la droite ou vers la gauche, et il voyait passer dans son regard un scintillement très bref — elle le cherchait et croyait l'avoir reconnu. (*La dame de Berlin* : 458)
- (25) En le suivant, elle relâcha les pans de sa robe. Elle ne s'était pas encore reboutonnée lorsqu'ils parvinrent à la Duesenberg. La luxueuse voiture était garée derrière la Cord. Scipion, qui avait vu arriver les fugitifs dans son rétroviseur, surgit de l'ombre. (*La dame de Berlin* : 493)
- (26) Ce fut le coup de klaxon de la 8 cylindres Delage qui réveilla Suzanne. Elle courut sur la véranda et vit descendre Joseph de la voiture. Il n'était pas seul. (*Un barrage contre le Pacifique* : 359)

Dans la phrase en (24), comme l'infinitif s'accompagne d'un complément circonstanciel de lieu, l'ordre prioritaire est donc N₁ + Vinf, *un scintillement très bref passer dans son regard*. D'après les informateurs, cet ordre est également acceptable. Par contre, l'ordre de (24) est seulement possible quand on l'utilise comme langue écrite. Ensuite, l'ordre des phrases en (25) et en (26) est Vinf + N₁ + Complément circonstanciel de lieu. Comme N₁ est placé entre Vinf et son complément, nous doutons qu'il y ait une contrainte prioritaire sur la contrainte syntaxique. Suivant les impressions des informateurs, le sujet de perception aperçoit d'abord l'action de l'infinitif, *arriver* en (25) et *descendre* en (26) et ensuite il détermine qui est N₁. Dans la situation de (25), le sujet perçoit l'arrivée de quelqu'un dans le rétroviseur et ensuite il fixe N₁, *les fugitifs*. Le procès de perception se déroule également en (26), le sujet remarque qu'une personne descend de la voiture, et puis il reconnaît *Joseph*, N₁. Mais quand on descend de la voiture, on ne sort pas la tête d'abord. Afin d'identifier qui est cette personne, il faut achever jusqu'à un certain point l'action de « descendre ». De plus, même si l'on s'aperçoit que quelqu'un descend de la voiture, il est facile à imaginer la situation où l'on ne peut pas reconnaître cette personne à cause d'un obstacle comme la porte de voiture, les piétons dans la rue, etc. Nous pouvons donc dire que le changement de l'ordre des mots se produit quand le procès de perception par le sujet est bien évident. Pour prouver cette supposition, nous montrons un exemple varié de l'énoncé (26).

- (26') ?? Elle vit descendre Joseph de vélo.

Le complément circonstanciel de cet énoncé est *de vélo*. Quand on monte sur le vélo, il n'y a pas d'obstacle pour identifier le cycliste. Dans ce cas, l'énoncé devient moins

acceptable comme (26'). A propos de l'ordre entre N_1 et Vinf, il y a la contrainte syntaxique, mais quand il ne lui correspond pas, c'est l'ordre de perception par le sujet qui rentre en jeu.

2.3. Contrainte sémantique

Nous considérons cette fois-ci le sens de *voir* en s'accompagnant d'une proposition infinitive. Dans plusieurs dictionnaires, quand *voir* est suivi par un attribut, sa signification est mentionnée seulement comme perception par les yeux. Mais comme nous l'avons déjà examiné avec les recherches précédentes, *voir* exprime la perception et la cognition du sujet. Afin de distinguer ces deux sens, nous remarquons la propriété de N_1 . Par exemple, dans les trois exemples suivants l'infinitif est le même, *passer*.

- (27) Elle lui annonçait qu'elle venait de voir passer Mme Goupil «sans parapluie, avec la robe de soie qu'elle s'est fait faire à Châteaudun. [...]». (*Du côté de chez Swann* : 146)
- (28) Quelques hommes s'étaient arrêtés pour voir passer la voiture. (*L'écume des jours* : 122)
- (29) Genevière : J'ai eu un mal fou.
Guy : A quoi faire ?
Genevière : A persuader Maman. Je voyais l'heure passer. Et la couturière qui m'arrivait pas. (*Les Parapluies de Cherbourg* : 22)

Quand on considère la propriété de N_1 , celle en (27) est visible, une personne *Mme Goupil*, et celle en (28) est une chose et également visible. Alors que N_1 en l'énoncé (29) est *l'heure* qui n'est pas perceptible par les yeux. Si N_1 est invisible comme le dernier, le sujet saisit l'objet avec sa cognition. Nous distinguons donc les deux types de propriété de N_1 : invisible et visible.

2.3.1. N_1 invisible

Quand N_1 est invisible comme nous avons vu avec l'exemple (29), *voir* exprime la perception cognitive du sujet. Observons quelques exemples que nous avons trouvés dans notre corpus.

- (30) Sans doute, dans le Swann qu'ils s'étaient constitué, mes parents avaient omis par ignorance de faire entrer une roue de particularités de sa vie mondaine qui étaient cause que d'autres personnes, quand elles étaient en sa présence, voyaient les élégances régner dans son visage et s'arrêter à son nez busqué comme à leur frontière naturelle; [...] (*Du côté de chez Swann* : 62)
- (31) Votre M. Borovice est un homme sans foi ni loi!

Et l'on raccrocha.

En voyant la déconvenue se peindre sur le visage de sa patronne, Frau Spitz afficha sur le sien les signes d'un triomphe rancunier. (*La dame de Berlin* : 280)

N₁ de ces deux énoncés est *les élégances* (30) et *la déconvenue* (31) qui sont invisibles. De plus, leur Vinf, *régner* (30) et *se peindre* (31) ne représentent pas l'activité, mais l'état. Quand N₁ est invisible, *voir* s'accompagne de Vinf qui exprime l'état de N₁ et il représente la perception cognitive du sujet.

2.3.2. N₁ visible

Quand *voir* est suivi par la construction attributive, y compris celle d'infinitive, N₁ est plus souvent une personne. Car N₁ a tendance à subir l'action de Vinf. Quand N₁ est visible, il nous faut remarquer ensuite la propriété de Vinf. Si Vinf est un verbe de déplacement ou d'action, leur activité est perceptible par les yeux. Par contre, celle d'un verbe d'état est difficile à comprendre par la perception visuelle. Il nous semble que le sujet saisit l'action exprimée par Vinf avec sa cognition dans ce cas. Nous analysons des exemples en distinguant l'activité de Vinf visible et invisible.

2.3.2.1. Activité visible

Nous montrons d'abord trois exemples où l'activité de Vinf est visible :

(32) Quelques hommes s'étaient arrêtés pour voir passer la voiture. (*L'écume des jours* : 122)

(33) Quand je t'ai vue danser la valse... (*Cousin cousine*, F., avril 1978 : 31)

(34) Il entra. À travers la vitre, Colin le vit choisir un objet qu'il regarda attentivement par transparence et enfouit dans sa poche. (*L'écume des jours* : 220)

Vinf des énoncés (32) à (34), *passer*, *danser* et *choisir* est bien perceptible par les yeux. Cependant, nous avons besoin de N₁ pour percevoir ces activités. Quand les deux, N₁ et Vinf sont tous les deux visibles, *voir* représente la perception visuelle par le sujet.

Nous réfléchissons ici à la propriété de N₀. Quand on observe la personne de N₀, la première et la troisième personne sont beaucoup plus utilisées que la deuxième personne. Lorsque N₀ est la deuxième personne, nous pouvons observer des caractéristiques particulières. Car la moitié de ses occurrences est utilisée avec la forme interrogative. Quand N₀ est la deuxième personne et que *voir* est à la forme négative, Vinf n'est qu'un verbe de déplacement ou d'action comme les exemples suivants :

(35) Alors tu es un imbécile ! Il n'y a que les soldats et les imbéciles qui épuisent

les chevaux jusqu'à les tuer. Ami, écoute, tu as déjà vu un cavalier parler à son cheval ? (*Mazeppa*, F., octobre 1995 : 109)

- (36) L'avez-vous vu sortir par la porte donnant sur le couloir du bureau ? (*Le Samurai*, F., avril 1968 : 62)

Quand le sujet est la deuxième personne, le locuteur et le sujet de perception sont évidemment différents. C'est le sujet de perception, le sujet grammatical qui perçoit l'événement exprimé par $N_1 + \text{Vinf}$. De plus, la perception actualisée n'a pas besoin de se réaliser au moment de l'énonciation. Parce qu'en l'énoncé (35) *voir* implique un adverbe, *déjà* et cet énoncé est prononcé pour demander au co-énonciateur s'il a déjà, à un moment donné de sa vie, perçu cet événement. Nous avons d'autres exemples qui fonctionnent comme ceux-ci avec la forme affirmative.

- (37) Pourquoi on est pas comme les bêtes ? Elles meurent sans jamais penser à un public. A la porte des abattoirs, tu vois des bœufs manger leur foin à deux pas du mandrin. J'envie ça, moi ! (*Sous le soleil de satan*, F., novembre 1988 : 91)
- (38) Je lui répondais à haute voix : « Si tu t'imagines que ta nouvelle trouvaille nous dérange, mon pauvre ami ! Tu devrais voir dormir Juliette. Si je n'étais pas insomniaque, je ne l'aurais jamais entendu, ton compresseur ! (*les Catilinaires* : 107)

Voir, dans ces énoncés, est mis à la forme affirmative. De cette façon, il permet à l'énonciateur de confirmer au co-énonciateur l'expérience de la perception sur l'événement $N_1 + \text{Vinf}$. Il peut également permettre à l'énonciateur d'introduire cet événement pour le montrer au co-énonciateur. Parmi les phrases où N_0 est la deuxième personne, nous trouvons régulièrement que N_1 est la première personne. Mais dans ce cas, *Vinf* n'est pas nécessairement un verbe de déplacement ou d'action.

- (39) Vous me voyez jouer au rugby ? (*Le Placard*, F., octobre 2002 : 95)
- (40) Tu me vois, moi, prendre des cours ? (*Rien du tout*, F., août 1997 : 105)
- (41) Tu nous vois continuer l'un sans l'autre.

(*La race des "Seigneurs"*, F., décembre 1974 : 26)

Vinf des énoncés (39) et (40) est visible, mais l'énonciateur n'exige pas que le co-énonciateur perçoive réellement l'activité. Ce N_1 est bien énonciateur et il demande à N_0 , co-énonciateur, la possibilité de perception cognitive, c'est-à-dire si le dernier peut l'imaginer. *Vinf* dans l'énoncé (41), *continuer*, représente l'état de N_1 . Ce *voir* exprime également la perception imaginaire.

2.3.2.2. Activité invisible

Nous commençons par examiner le cas où Vinf exprime l'état de N₁.

- (42) Tu n'as pas eu le temps. Moi, il y a dix ans que je suis marié. J'ai donc vu souffrir Françoise. C'est très désagréable. (*Un certain sourire* : 73)

Ce que Vinf exprime est difficile à percevoir par les yeux. Nous pouvons bien sûr raisonner avec les indices, par exemple quand on voit *Françoise* pleurer ou le visage douloureux. Cependant, la notion de souffrance n'est pas constante. Montrons un autre exemple avec Vinf invisible.

- (43) Il tapotait distraitement les télégrammes de protection des escaliers Nord. Il songeait. « Nous ne demandons pas à être éternels, mais à ne pas voir les actes et les choses tout à coup perdre leur sens. » (*Vol de nuit* : 163)

Il est difficile de saisir ce qu'exprime Vinf, *perdre leur sens* par les yeux. Quand on ne peut pas percevoir l'action de Vinf comme dans cet énoncé, *voir* exprime la perception cognitive du sujet.

3. Conclusion

Nous avons exposé la contrainte syntaxique et sémantique sur la construction infinitive de *voir*. Au sujet de la contrainte syntaxique, nous nous sommes concentrés sur l'ordre des deux éléments, N₁ et Vinf dans la mesure où les deux ordres N₁ + Vinf et Vinf + N₁ sont possibles. Ce phénomène est bien particulier à la construction infinitive. Quand on considère l'ordre Vinf + N₁ qui est privilégié dans la langue écrite, Vinf est notamment un verbe intransitif ou un verbe pronominal et il n'est pas accompagné d'aucun complément circonstanciel de lieu. Si l'ordre trahit cette contrainte, c'est l'ordre de perception ou de cognition par le sujet qui est prioritaire.

Pour mettre au clair la contrainte sémantique, nous avons fait des remarques sur la propriété de N₁ et de Vinf. Quand N₁ est invisible, *voir* exprime la perception cognitive du sujet. Quand N₁ est visible, il nous faut cette fois-ci considérer la propriété de Vinf. Même si Vinf est un verbe d'état, *voir* ne signifie pas la perception visuelle mais bien cognitive. En outre, nous avons aussi examiné la propriété de N₀. Si N₀ est la deuxième personne, *voir* représente la confirmation d'une expérience de N₀, co-énonciateur, ou l'introduction d'un événement exprimé par N₁ + Vinf. Nous pouvons retrouver cette utilisation de *voir* également dans la construction « N₀ + voir + N₁ ». Quand N₀ est la deuxième personne et en même temps N₁ est la première personne, *voir* fonctionne plutôt comme *imaginer*.

[Bibliographie]

- ASAKURA, S. (2002) : *Dictionnaire des difficultés grammaticales de la langue française*, Japon, Hakusuisya.
- FRANCKEL, J.-J. (1989) : *Etude de quelques marqueurs aspectuels du français*, Droz.
- FRANCKEL, J.-J. et D. LEBAUD (1990) : *Les figures du sujet*, Ophrys.
- FURUKAWA, N. (2005) : « Sémantique des propositions relatives : adnominal / prédicative », *La syntaxe au cœur de la grammaire – Recueil offert en hommage pour le 60^e anniversaire de Claude Muller*, Presse Universitaire de Rennes, pp.99-108.
- GUMIER, E. (1998) : « Les constructions à prédicat de l'objet des verbes de perception », *Prédication, assertion, information*, M. Forsgren et al. (éd.), Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis, pp.231-242.
- HATCHER, A. G. (1944) : « Je le vois sourire ; Je le vois qui sourit ; Je le vois souriant », *Modern Language Quarterly* 5 [4], pp.387-405.
- KANEKO, M. (1994) : « Furansugo chikakudoushi no hobun toshite mochiirareru 3 tsu no koubun ga arawasu imi no chigai ni tuite (Sur la différence des sens exprimés par 3 constructions comme proposition complétive du verbe de perception français) », *Etudes de Langue et Littérature Françaises*, l'Université de Kyoto, Japon, 25, pp.1-29.
- KLEIBER, G. (1988) : « Sur les relatives du type *je le vois qui arrive* », *Travaux de linguistique*, 17, pp.89-115.
- MULLER, C. (1995) : « Les relatives de perception : *J'entends le garçon qui bégaie qui bégaie* », *Linguisticae Investigationes supplementa, Tendances récentes en linguistique française et générale* 20, pp.311-322.
- SOGA, Y. (1996) : « Le sens et la syntaxe du verbe *voir* », *Jinbun Ronkyu Humanities Review*, The Society of Humanities Kwansai Gakuin University, No. 46, vol. 1, pp.116-127.
- SOGA, Y. (2009) : « La construction infinitive du verbe de perception *entendre* », *Jinbun Ronkyu Humanities Review*, The Society of Humanities Kwansai Gakuin University, No. 59, vol. 1, pp.120-134.
- WILLEMS, D. et B. DEFRAUW (2000) : « L'attribut de l'objet et les verbes de perception », *Langue Française* 127, p.6-20.

ⁱ Nous avons bénéficié du soutien financier de la Subvention pour les Recherches Scientifiques des jeunes chercheurs (B) du Ministère de l'Éducation et des Sciences du Japon (JSPS KAKENHI Grant Numbers 16K16822).

ⁱⁱ <http://eduscol.education.fr/cid50486/liste-de-frequence-lexicale.html>

ⁱⁱⁱ La proposition relative qui suit les verbes de perception a plusieurs appellations. Par exemple, Sandfeld (1936), Rothenberg (1979) et Prebensen (1982) l'appellent « relative attributive », Tobler (1884, 1896), Polentz (1903), Van der Auwera (1985) et Furukawa (2005) la nomment « relative prédicative », Cadiot (1976, 1978) et Benzakour (1984) « relative déictique », etc. On utilise ces dénominations afin de distinguer la propriété de cette proposition avec celle d'explicative et d'appositive. Nous adaptons notre appellation à celle de Furukawa (2005) qui est la plus récente

et la plus détaillée. Désormais, nous l'appellerons PRP dans cet article.

^{iv} Notre corpus est basé sur dix-huit romans datant des XX^e et XXI^e siècles : (1 million 137 mille mots au total) Camus : *L'étranger*, Éditions Gallimard, 1957, Frank & Vautrin : *La dame de Berlin*, Éditions Fayard et Éditions Balland, 1987, Duras : *Un barrage contre le Pacifique*, Gallimard, 1950, Houellebecq : *Plateforme*, Éditions J'ai lu, 2001, *Les particules élémentaires*, Éditions J'ai lu, 1998, Nothomb : *Hygiène de l'assassin*, Albin Michel, 1992, *Les Catilinaires*, 1995, Page : *Comment je suis devenu stupide*, Éditions Le Dilettante, 2000, Proust : *Du côté de chez Swann*, Librairie Générale Française, 1992, Sagan : *Un certain sourire*, 1956, by René Julliard, *Bonjour tristesse*, 1954, by René Julliard, *Aimez-vous Brahms...* , 1959, by René Julliard, *le sang doré des Borgia*, Édition J'ai lu, 1977, Saint-Exupéry : *Terre des hommes*, Éditions Gallimard, 1939, *Courrier Sud*, Éditions Gallimard, 1929. Sartre : *Le mur*, Gallimard, 1939, Vian : *L'écume des jours*, Société Nouvelle des Éditions Pauvert, 1979, Yourcenar : *Nouvelles orientales*, Éditions Gallimard, 1963.

^v Kleiber (1988) appelle « Relative des Comptes rendus de Perception » la PRP qui est utilisée avec les verbes de perception.

^{vi} Pour comparer la fréquence entre la langue parlée et écrite, nous avons utilisé des scénarios de film en tant que langue parlée : *Les parapluies de Cherbourg*, Hakusuisya, 1994 et scénarios parus dans la revue *France*, de janvier 1954 à juillet 2016 (les citations issues de cette revue, sont annotées « F. » après le titre du film.